

Si vous ne savez pas  
quoi faire de vos eaux usées,  
les poissons non plus !



**Protéger**  
**les eaux du littoral**

— NOUS AVONS TOUS À Y GAGNER —

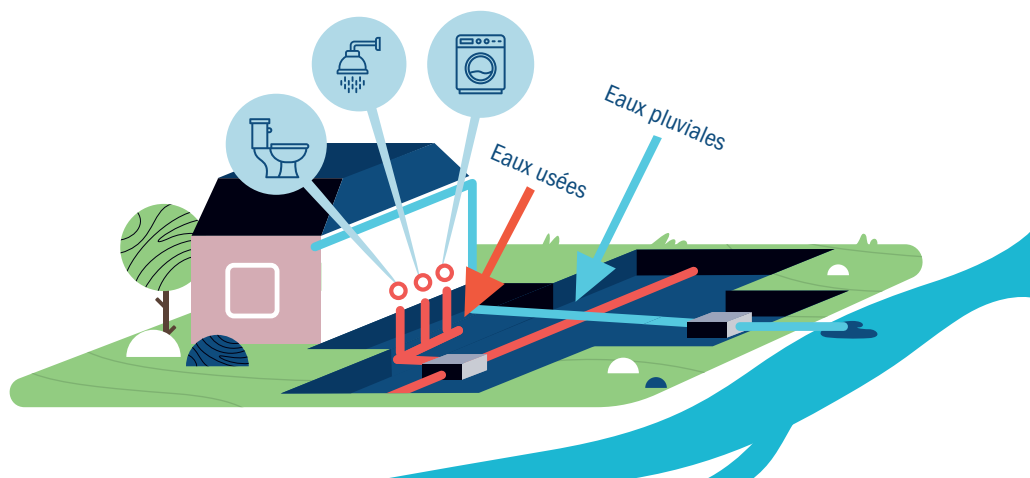
**ENTREPRISES DU BÂTIMENT**

Quand les eaux usées sont mal raccordées,  
elles vont directement polluer la mer.

*La solution ?* Un raccordement conforme pour un traitement  
des eaux usées en station d'épuration.

# Le raccordement des eaux usées et pluviales : un geste pas si anodin !

*Nous avons tous à y gagner !*



## # QU'EST-CE QU'UN RACCORDEMENT À L'ASSAINISSEMENT CONFORME ?

Il collecte uniquement les eaux usées, dans le respect de la réglementation. Toutes les eaux usées (toilettes, évier, douches, machines...) sont raccordées au réseau d'eaux usées, de manière étanche. Il ne collecte en aucun cas les eaux pluviales.

## # EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Les eaux usées concernent les eaux vannes issues des toilettes et les eaux ménagères issues des évier, douches, cuisines, lave-linges... Les eaux pluviales proviennent de toutes les surfaces imperméabilisées de la propriété : gouttières collectant l'eau des toitures et eaux de ruissellement (cour, allée...).

## # QUELS DANGERS SUR LES MILIEUX NATURELS EN CAS DE NON-CONFORMITÉ ?

- Dégradation de la qualité de l'eau, de la rivière à la mer ;
- Dégradation de la qualité des coquillages.

## # QUELLES SONT LES PRINCIPALES ÉTAPES POUR BIEN RACCORDER UNE HABITATION ?

1

**Se rapprocher du service d'assainissement** pour obtenir le règlement public d'assainissement. Toutes les règles à respecter concernant le bon raccordement y sont détaillées. Se référer également au plan des réseaux pour identifier les canalisations adéquates au niveau de la voirie. Demander les autorisations nécessaires avant d'agir.

2

**Vérifier la présence d'une boîte de branchement** pour les eaux usées. Située en limite de la partie privative de l'habitation, elle permettra de contrôler et d'entretenir le branchement entre le réseau public et le réseau privatif.

3

La totalité des eaux usées de l'habitation, y compris celles provenant d'équipements extérieurs, **doit être raccordée au réseau d'eaux usées**. Les eaux pluviales doivent être de préférence infiltrées dans le jardin ou récupérées. En aucun cas, les eaux pluviales ne doivent être raccordées au réseau d'eaux usées.

4

**S'assurer de la bonne exécution des travaux** pour garantir l'étanchéité du réseau d'eaux usées dans la propriété, que ce soit au niveau du lit de pose, des canalisations ou de l'ensemble des raccords. L'étanchéité est essentielle pour ne pas collecter les eaux claires provenant du sol.

5

**Procéder à un nettoyage du réseau** avant la mise en service. Les gravillons peuvent endommager le réseau de collecte et ses équipements.

6

À l'achèvement des travaux, **contactez systématiquement le service d'assainissement** qui pourra procéder au contrôle de conformité.

## Le saviez-vous ?

Les réseaux privés constituent environ un tiers de la longueur du réseau de collecte des eaux usées. Les défauts de raccordement et d'étanchéité engendrent des dysfonctionnements importants : collecte d'eaux claires parasites (eaux pluviales et eaux du sol), surcharge du réseau de collecte, débordements, performances réduites des stations d'épuration...

Les eaux pluviales ne sont quant à elles pas traitées : tout rejet d'eaux usées dans ce réseau rejoint la rivière puis la mer !

## ET SI VOUS ADOPTIEZ LE BON GESTE NATURE ?

### Qui contacter ?

Se renseigner auprès du service d'assainissement  
pour toute information.

[sagerancefremur.org](http://sagerancefremur.org)



L'Europe s'engage  
en Bretagne



PREFET  
DE LA REGION  
BRETAGNE

